COMPTE-RENDU

24ème

Assemblée Générale

RUGBY ESPOIR SOLIDARITÉ

Samedi 11 Septembre 2021

Salle Municipale « Le Solarium »

Gradignan (Gironde)

Compte-rendu de la 24ème Assemblée Générale

Liste des participants 1

Ouverture de la 24ème Assemblée Générale par Philippe CUBAYNES, Président de Rugby Espoir Solidarité 3

Intervention de Madame Isabelle JARDRY, Maire-Adjointe de la ville de Gradignan 4

Intervention de Bernard HOURSIANGOU, Secrétaire Général de Rugby Espoir Solidarité 4

Intervention de Jean ARHANCET, Trésorier Général de Rugby Espoir Solidarité 5

Approbations 6

Questions statutaires 6

Intervention de Michel MACARY, Président de la Ligue Nouvelle Aquitaine 7

Intervention de Michel DUBREUIL, Président de l'Amicale du Tournoi des 6 Nations 7

Intervention d'Alexandre MARTINEZ, Trésorier Général de la Fédération Française de Rugby 8

Intervention de Jacques LAURANS, Président de la Fondation Albert Ferrasse/FFR 8

Intervention de Mademoiselle Maëwen DAUCE, Présidente de AGON 10

Intervention de Madame Marie-Gaëlle CHEVALIER, Secrétaire de CGA Rugby 11

Questions diverses 11

Intervention de Patrice TOURNON Président de l'association LE GROUPORMO et Parrain de l'Assemblée Générale 11

Association Michel BENDICHOU 12

Intervention de Jean-Pierre VERDIER, Responsable Solidarité à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes 12

Remise de cadeaux 12

Annexes 14

- Annexe 1 : Remerciements 14
- Annexe 2 : Bilan financier 15
- Annexe 3 : Articles des statuts modifiés 16

Liste des participants

MAIRIE DE GRADIGNAN :
MME ISABELLE JARDRY (MAIRE ADJOINTE), M. THIERRY DROUET (CONSEILLER MUNICIPAL).
M. PAUL BERILHE (RESPONSABLE DE LA SALLE LE SOLARIUM).

FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY :
M. ALEXANDRE MARTINEZ (TRESORIER GENERAL).

FONDATION ALBERT FERRASSE-FFR :
MME WANDA NOURY.
MM. JACKY LAURANS (PRESIDENT), JEAN-YVES LAURANCY, GERARD PIFFETEAU, JEAN-PIERRE VERDIER.

LIGUES REGIONALES :
M. MICHEL MACARY (PRESIDENT NOUVELLE AQUITAINE).

COMITES DEPARTEMENTAUX :
M. RENE RABINEAU (PRESIDENT CD41).

SOCIETE AGON :
MLLES MAËWEN DAUCE (PRESIDENTE), LOÏS GUERET.

PARRAIN :
M. PATRICE TOURNON (PRESIDENT DE L'ASSOCIATION LE GROUPORMO).

GRANDS BLESSES :
MM. PHILIPPE CUBAYNES (PRESIDENT), JEREMY ANDRIEU, JEAN ARHANCET, ALEXANDRE BENZENET, PIERRE BERASTEGUY, PATRICE BEZIAT, THIERRY BLAIS, FREDERIC CAZES-CARRERE, RODOLPH CECILLON, MICHEL CORTAL, OLIVIER COSTA, CHRISTIAN DEDIEU, GILLES DUMAZEAU, LUDOVIC GARCIA, GUILLAUME GILLY, PHILIPPE GRUFFAZ, JEROME HORT, BERNARD HOURSIANGOU, STEPHANE LABAUME, DIDIER LAGARDE, JEAN-YVES LAGARDERE, FREDERIC MARCOS, JEAN-PIERRE MASSON, FRANCK RIVET, DANIEL ROULET, THIERRY SUBRA, JEAN-MARC THEUX.

CGA RUGBY :
MME MARIE-GAËLLE CHEVALLIER (SECRETAIRE GENERALE RESPONSABLE)

AMICALE TOURNOI DES 6 NATIONS :
MM. MICHEL DUBREUIL (PRESIDENT), GERARD BARDIN, PIERRE HUDER, CARLOS SALDANHA.

MESDAMES :
MARIE-JOSE ANDRIEU, MARIE ARHANCET, CHRISTINE ARRAULT, NATHALIE BLAIS, CHRISTELLE BLEYNIE, STELLA CECILLON, PATRICIA DAUCE, CHRISTINE GILLY, MAÏTE HORT, GENEVIEVE LAGARDERE, PASCALE MARTINON, MARYSE MAZERBA, NATHALIE PALOMINO, RIVET, MARIE-MARTINE SARRAUTE, LAËTITIA SEGALA, , JACQUELINE SUBRA, JADE SUBRA, HELENE VERDIER.

MESSIEURS :
DIDIER ANDRIEU, VINCENT ARRAULT, LAURENT BRITIS, DOMINIQUE CUBAYNES, XAVIER DAUCE, BRUNO DURET (PARAPLEGIQUE), JEAN-PIERRE DURET, CHRISTOPHE FUMAT, FRANCIS GARRIGOU, FRANCIS HORT, GILBERT MASSON, BERNARD ROULET, ALAIN SARRAUTE.

ASSOCIATION LE GROUPORMO :
MMES MONIQUE SANCHEZ, GERALDINE TOURNON.
MM. ROULIAN IRULESCU, DENIS LEBOURGEOIS, YVES MECH.

BAND'A LEO :
STEPHANE GARCIA (PRESIDENT), 12 MUSICIENS ET MUSICIENNES.

GROUPE ONTUAK :
15 CHANTEURS BASQUES

PHOTOGRAPHE :
CHRISTIAN COULY.

CENTRE DE SEMINAIRES DE MANDAVIT :
MM. ERIC CASTAGNEDE, FRANÇIS COUP, PATRICK DUFOURCQ, JEAN-PIERRE FEYTOUT, JEAN-LOU GENESTAL, BERNARD MAGUY, PIERRE POZZOBON.

Merci à Olivier COSTA pour son aide dans le contrôle des pass sanitaires.

Photos publiées avec l'aimable autorisation de Christian COULY.

(Merci à l'équipe qui a préparé la salle)

L'assemblée générale débute à 10h10

Ouverture de la 24ème Assemblée Générale par Philippe CUBAYNES, Président de Rugby Espoir Solidarité

Le Président Philippe CUBAYNES, après avoir salué les personnalités présentes, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la 24ème Assemblée Générale de Rugby Espoir Solidarité qui coïncide avec le 25ème anniversaire de l'association, l'AG de 2020 ayant été annulée pour raison sanitaire.

Il salue au passage ceux qui suivent cette assemblée via la visioconférence mise en place expérimentalement cette année.

Il remercie le M. le maire de Gradignan, Michel LABARDIN, et son Conseil Municipal, en rappelant que le 11 septembre 2004, il y a exactement 17 ans, l'assemblée générale de RES se tenait dans cette salle du Solarium de Gradignan pour la première fois grâce à intermédiaire du Président du Comité de Côte d'Argent de l'époque, le Dr Christian BAGATE.

Philippe CUBAYNES présente les excuses des membres de la Fédération Française de Rugby qui étaient invités mais n'ont pas pu se libérer : M. Bernard LAPORTE, Président, M. Laurent GABBANINI, Directeur Général, M. Christian DULLIN, Secrétaire Général.

Comme chaque année à la Toussaint, Rugby Espoir Solidarité a fait fleurir les tombes de René LASFARGUES et Jean LASCAZES, à l'origine de notre association.

(Le président salue l'arrivée du parrain de cette assemblée générale, Patrice TOURNON, président de l'amicale LE GROUPORMO.)

Pendant le confinement, les membres de l'association ont reçu régulièrement une Lettre d'Information par l'intermédiaire du secrétaire.

Des grands blessés béarnais ont manifesté leur mécontentement de n'avoir pas été invités à assister à la rencontre du Tournoi des 6 Nations Féminin, France/Angleterre, qui s'est déroulée au stade du Hameau de Pau le 2 février 2020. Philippe CUBAYNES interpelle la Ligue Nouvelle Aquitaine et son président Michel MACARY chargés de l'organisation de la rencontre.

Le bureau de RES s'est réuni le 15 juillet dernier à Colomiers pour entériner le maintien de l'assemblée générale, compte tenu du contexte sanitaire, et préparer celle-ci. Il remercie les membres du bureau, Jean ARHANCET, Jack GAUTIER, Bernard HOURSIANGOU et Thierry SUBRA pour leur aide ainsi que son frère Dominique qui était présent depuis jeudi pour préparer la salle.

Il a été reproché à RES de ne pas avoir mis en place des séances de visioconférences pendant le confinement. Le président avoue humblement qu'il pensait au départ que ce n'était accessible que pour les entreprises, et il remercie ceux qui ont pris l'initiative, avec l'appui de la Fondation Ferrasse, de lancer des visioconférences permettant de "réunir" des grands blessés pendant cette pandémie.

Côté festif, l'apéritif et le repas seront animés par la BAND'A LÉO et le groupe de chanteurs basques ONTUAK.

La restauration sera assurée par le traiteur du restaurant Villa Bersol de Gradignan. Un grand merci au Centre de Séminaires Mandavit et aux bénévoles de la Ligue Nouvelle Aquitaine qui nous offre les vins et le petit déjeuner et prépare la salle à manger.

Philippe CUBAYNES a une pensée pour tous ceux qui restent fidèles à notre association mais qui n'ont pu se joindre à nous pour raison de santé.

« *Malgré notre handicap, profitons de ce que la vie peut nous offrir !* » précise-t-il avant de conclure en espérant que les participants garderont un bon souvenir de cette 24ème assemblée générale et du 25ème anniversaire de Rugby Espoir Solidarité.

Intervention de Madame Isabelle JARDRY, Maire-Adjointe de la ville de Gradignan

Madame JARDRY se réjouit de recevoir cette assemblée générale. Elle présente Thierry DROUET, nouvel élu de la municipalité de Gradignan et membre de la Commission Sportive, et qui a présidé le R.C.Gradignan ainsi que les anciens du R.C.G.

C'est un honneur de recevoir notre association qui fait de grandes choses. Elle se félicite de cette longue amitié entre RES et la municipalité et formule des vœux pour que cela ne change pas.

Malheureusement, elle ne pourra pas passer la journée avec nous, mais Thierry DROUET restera.

(Philippe CUBAYNES et Jean ARHANCET lui remettent un cadeau.)

Intervention de Bernard HOURSIANGOU, Secrétaire Général de Rugby Espoir Solidarité

Le secrétaire se réjouit de retrouver cette assemblée pour les 25 ans de l'association après une année blanche.

Si dans l'ensemble, les blessés et leur famille ont été plutôt épargnés par le COVID, certains connaissent d'autres problèmes de santé et il a une pensée pour eux.

Il dresse ensuite la liste des blessés disparus :

- Bruno CASTEL (72 ans), joueur de Blagnac (Midi-Pyrénées), blessé en 1968 à l'âge de 19 ans.
- Michel MARTICORENA (70 ans), joueur de Cambo-les-Bains (Côte Basque-Landes), blessé en 1970 à l'âge de 20 ans.
- Daniel CAU (70 ans), joueur de Saint-Girons (Midi-Pyrénées), blessé en 1969 à l'âge de 19 ans.

Tous trois figuraient parmi les plus anciens d'entre nous.

Et dans le proche entourage des Blessés :

- Marie-Françoise, épouse de notre ami Christian DEDIEU.
- Jacques DUBOIS : grand serviteur du rugby, Secrétaire Général puis Vice-Président de la Fondation Ferrasse/FFR.
- André POUTAU : dirigeant du club béarnais de l'Union Sportive Coarraze-Nay.

Des joueurs actifs ont également payé un lourd tribut :

- Nicolas GIGOT : jeune espoir belge de Bourg-en-Bresse, accident cardiaque.
- Peter JANICOT : 2ème ligne de l'équipe réserve de Saint-Gaudens, malaise cardiaque.
- Gianni COLOGNI, 14 ans, cadet Gauderman au Stade Montois, accident.

- Lilian ITHIER, 22 ans et Théo LACOMMERE, 21 ans, tous deux joueurs de Saint-Paul-lès-Dax, décédés dans le même accident de la route.
- Thomas LACELLE, 25 ans, joueur de Provence Rugby, tué sur la route également.

Enfin, nombreux sont les anciens internationaux qui nous ont quittés.

(une minute de silence est respectée par l'ensemble de l'assistance)

La suspension provisoire des compétitions au niveau amateurs a limité les risques de blessures mais on déplore deux cas graves :

- Jean-Paul TAIPUNU, 3ème ligne de Roquefort (Landes) victime d'une lésion du rachis cervical avec atteinte médullaire le 12 janvier 2020. Le peu de nouvelles que nous pouvons avoir ne sont pas optimistes.
- James LASIS (25 ans), jeune joueur anglais du Stade Niçois, victime d'un grave accident de jeu lors d'une rencontre de Nationale contre le R.C.Narbonne. Aux dernières nouvelles, les signes d'amélioration restent très faibles.

Enfin, une autre accident grave a connu un épilogue beaucoup plus réjouissant : Elisabeth LANGEVIN, joueuse québécoise du R.C.Lons s'en est sortie miraculeusement malgré plusieurs fractures de vertèbres cervicales, heureusement sans déplacement

Tous nos vœux accompagnent Jean-Paul et James, quant à Elisabeth, souhaitons-lui de profiter pleinement de la vie !

Avec la prochaine reprise des compétitions après une si longue interruption, il sera important que les entraîneurs mettent l'accent sur la préparation physique des joueurs.

Nous aurions souhaité vous annoncer des événements heureux survenus depuis deux ans (mariage, naissance, …) mais aucun écho ne nous est parvenu !

Trois Grands Blessés : Adrien CHALMIN, Christophe COROMPT et Corentin LE GUEN ont participé aux derniers Jeux Paralympiques de Tokyo dans la discipline Rugby Fauteuil. Ils ont terminé à la 6ème place du tournoi.

Notre ami Nicolas CRUBILÉ, blessé en 2006 à l'âge de 20 ans, a été mis à l'honneur pour ses compétences d'entraîneur à la tête du club de Beaumont-de-Lomagne. Il est devenu lauréat des "Trophées du Rugby Amateur" du Tarn-et-Garonne. Il a également profité du confinement de 2020 pour prendre la plume et publier un ouvrage intitulé "*Rebonds Gascons*", dans lequel il retrace son parcours, sa philosophie de vie, ses combats, ses rencontres et ses projets.

(Le secrétaire dresse ensuite une liste d'organismes ou associations à remercier.
Voir en ANNEXE 1)

Intervention de Jean ARHANCET, Trésorier Général de Rugby Espoir Solidarité

Après avoir salué l'assemblée, le trésorier Jean ARHANCET présente les comptes de Rugby Espoir Solidarité arrêtés au 30 juin 2021. (voir le tableau en ANNEXE 2)

Les recettes s'élèvent à 20 048,61 € et les dépenses à 2 450,92 €.

Concernant les assurances, il sollicite Mme Marie-Gaëlle CHEVALIER pour que la GMF nous fasse une proposition de protection juridique des dirigeants d'association.

Le Trésorier précise que l'excédent de l'exercice s'explique par l'annulation de l'AG 2020 et la prise en compte des cotisations de 2020 et 2021. Il remercie les adhérents et les donateurs.

Il rappelle que les demandes de remboursement des frais de déplacements (tant que les finances le permettront) devront être remplies avec précision et envoyées exclusivement par courrier, avec la fiche MAPPY et les tickets de péage (ou facture de télépéage). Désormais, les remboursements s'effectueront par virement bancaire et un RIB devra être joint à la demande. (Rappel : les remboursements concernent les blessés dont le DFP est supérieur ou égal à 60 % et à jour de leur cotisation au 30 juin 2021.)

Il se réjouit du nombre d'adhérents qui ne demandent pas le remboursement de leurs frais de déplacement et les remercie, puis il ajoute que pour ses 25 ans, RES présente un budget excédentaire sans avoir reçu une subvention maintes fois promise.

Il se dit prêt à répondre à toute question sur ces comptes.

Approbations

Aucune question n'étant soulevée, le président soumet à l'approbation de l'assemblée générale le rapport moral et le rapport financier qui viennent d'être présentés : ils sont approuvés à l'unanimité. Le compte-rendu de l'assemblée générale 2019 qui a été envoyé par courrier est lui aussi approuvé.

Philippe CUBAYNES suggère que les prochains comptes-rendus soient adressés par mail.

Questions statutaires

1) Election du tiers sortant

   Le secrétaire propose au vote le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration de RES. Le sortant et seul candidat est :

   Thierry SUBRA

   Il est reconduit à l'unanimité.

2) Modification des statuts

   Le bureau propose la modification de deux articles des statuts de l'association :
   Article IV : rajouter à la composition des membres "*d) membres fondateurs*"
   Rajouter le paragraphe suivant en fin d'article : "*Sont membres fondateurs ceux qui ont participé à la création de l'association comme signataires du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive.*"
   Article VIII : Modifier ainsi le 1er paragraphe : "*L'association est dirigée par un Conseil de 9 membres maximum élus pour 3 années par l'Assemblée Générale*."
   Rajouter le paragraphe suivant : "*Les candidatures au Conseil d'Administration doivent, sous peine d'inéligibilité, être déposées par écrit et parvenir huit jours au moins avant l'assemblée générale statutaire au siège de l'association qui fait établir les bulletins*."
   Soumises au vote, ces deux modifications sont adoptées à l'unanimité.

   (Voir le texte intégral de ces deux articles modifiés en ANNEXE 3)

Intervention de Michel MACARY, Président de la Ligue Nouvelle Aquitaine

Monsieur Michel MACARY se réjouit d'accueillir l'assemblée générale de Rugby Espoir Solidarité ici à Gradignan, siège de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

Présent pour la première fois en 2018 avec une grande émotion, il se dit résolu à continuer le travail initié par le Dr Christian BAGATE et de maintenir les relations avec RES et la Fondation Ferrasse dans un esprit de solidarité. Il rappelle le rôle d'Albert FERRASSE, Guy MAURETTE et Jean LASCAZES dans la création de la Fondation pour ceux qui subissent des épreuves sur les terrains de jeu.

La présence de RES permet des moments d'échange et sert de relais avec la FFR. Sa présence est importante dans les moments difficiles (il a connu lui-même les cas de Nicolas RANTY et FEOLATU) pour accompagner les clubs et surtout les familles.

Il présente ses excuses pour les quelques maladresses qui ont pu se produire *(cf. l'épisode de Pau évoqué plus tôt par Philippe CUBAYNES)* et il fera tout pour que cela ne se reproduise pas.

En 2018 et 2019, il avait exprimé le vœu qu'un ou plusieurs blessés rejoignent la Ligue Nouvelle Aquitaine pour participer à ses travaux, ce qui n'est pas encore le cas. Il réitère son invitation à rejoindre la Ligue.

Cette Ligue Nouvelle Aquitaine qui a honoré un blessé en baptisant un Challenge sportif du nom de Max BRITO, joueur touché pendant la Coupe du Monde 1995 lors du match Côte d'Ivoire/Tonga.

Il termine en remerciant le présents d'être aussi nombreux.

Intervention de Michel DUBREUIL, Président de l'Amicale du Tournoi des 6 Nations

Michel DUBREUIL remercie Philippe CUBAYNES et Rugby Espoir Solidarité pour cette invitation. L'Amicale devait compter sept représentants, mais l'un d'eux est absent : il s'agit de Michel ETCHEVERY qui a dû être hospitalisé à deux reprises, mais qui a tenu à laisser un message qui sera diffusé à la fin de son intervention.

L'Amicale poursuit deux objectifs prioritaires :

- Aider les jeunes joueurs amateurs
- Soutenir les Grands Blessés

Pour les jeunes joueurs de moins de 18 ans un tournoi est organisé chaque année avec le soutien de la FFR : à Caudaujac, Beaune et Caen (23 & 24 octobre) et les finales à Rueil-Malmaison (13 & 14 novembre). Michel DUBREUIL invite ceux qui se trouvent dans ces secteurs à s'y rendre, ils seront toujours bien accueillis.

Les vainqueurs sont récompensés à l'occasion de matchs du Tournoi des 6 Nations :

- 1 équipe fera le voyage en Ecosse
- 1 équipe sera invitée à Paris pour la venue de l'Irlande (le 12 février 2022). A cette occasion, 2 grands blessés seront également invités à partager ensemble un week-end d'amitié.

L'Amicale a également un projet pour la Coupe du Monde 2023 et Michel DUBREUIL en parlera avec plus de précisions l'année prochaine.

Avant de conclure, il propose de projeter le clip vidéo d'une chanson de Michel ETCHEVERY dans laquelle il parle de l'Amicale et des blessés.

Intervention d'Alexandre MARTINEZ, Trésorier Général de la Fédération Française de Rugby

Monsieur Alexandre MARTINEZ remercie le président pour cette invitation qu'il a toujours honorée, excepté en 2019 pour cause d'hospitalisation.

Il présente les excuses de Bernard LAPORTE, résolument décidé à venir cette année, mais qui en a été empêché pour raisons familiales.

Les deux années écoulées ont été marquées par une quasi absence de rugby qui a eu un important impact financier : au niveau international, les rencontres jouées à huis clos ont entraîné une perte de recettes de 34 millions d'euros. Malgré cela, la FFR est fière d'avoir maintenu intégralement toutes les aides aux Grands Blessés, et elles seront maintenues à l'avenir. Si certaines activités ont été impactées, ce n'a pas été le cas de l'action envers le Grands Blessés qui reste une préoccupation de la FFR.

Pour M. MARTINEZ, cette assemblée générale est le seul moment où la Fédération a l'occasion de rencontrer la majorité des Grands Blessés et d'échanger avec eux. C'est un moment trop rare et il invite l'assistance à poser des questions : il est là pour y répondre. Même si la FFR est présente dans les instances de la Fondation Ferrasse/FFR et participe ainsi aux actions en faveur des Grands Blessés, rien ne vaut un échange direct.

En réponse à la remarque de Philippe CUBAYNES relative au fait qu'aucun blessé n'ait été invité lors d'une rencontre internationale féminine, il a fait passer un message qui engage la FFR à inviter pour tous les matches internationaux (Féminines et U20) des blessés de la zone géographique concernée par le canal des Ligues, impliquées elles aussi dans cette organisation.

Pour terminer, il réitère son invitation à poser des questions.

Enfin, il remercie le président Michel DUBREUIL pour toutes les actions menées par ses équipes en cette période d'activité ralentie, et il se félicite de l'aide qu'apporte la FFR à ces actions.

Intervention de Jacques LAURANS, Président de la Fondation Albert Ferrasse/FFR

Après avoir salué les intervenants, Jacques LAURANS remercie Michel MACARY de l'avoir invité à participer dernièrement à l'assemblée générale de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

Il ne cache pas son plaisir de retrouver cette assistance après la parenthèse de la pandémie, et il reprend une partie du texte lu par Wanda NOURY, au nom de la Fondation FERRASSE/FFR, lors de l'assemblée générale de la fédération le 3 juillet dernier : « *qu'il me soit permis, en votre nom à toutes et tous, d'adresser à l'ensemble des Grands Blessés du Rugby notre gratitude et nos compliments pour leur discipline exemplaire pendant ces longs mois de*

confinement ! Au-delà de leur situation physique, qui les prive déjà de tant de libertés, ils ont su, une nouvelle fois, donner à leur entourage, et à notre Société d'enfants gâtés, des leçons de résilience à méditer ... Ils ont bien mérité, plus que jamais, nos efforts incessants pour concrétiser l'objectif premier de la Fondation : suppléer leur handicap et améliorer leur autonomie. »

La Fondation a poursuivi son travail pendant ces 2 années et il remercie Alexandre MARTINEZ pour sa disponibilité et son efficacité. Malgré l'absence de recettes, tous les engagements de la FFR envers les blessés ont été tenus.

Les visioconférences initiées principalement par Alexandre BENZENET et Alain KOCH ont permis aux blessés d'échanger en toute liberté sur tous les sujets. Cela a même amené la transformation du « Flash Info » en un bel outil de communication devenu « Le MAG ». D'autres échanges ont également ont conduit à apporter des retouches aux statuts de RES.

Jacques LAURANS a également remarqué qu'il pouvait y avoir chez certains une confusion entre les rôles de Rugby Espoir Solidarité et de la Fondation FERRASSE/FFR, d'où quelques malentendus. Une Fondation n'est ni une association ou un syndicat (où chaque membre doit une cotisation), ni une assurance ou une mutuelle (où les indemnisations font l'objet d'un contrat). La Fondation FERRASSE/FFR est régie par une convention sous l'égide de la FONDATION de FRANCE (reconnue d'utilité publique). L'ensemble du fonctionnement (objet, siège, gouvernance, gestion financière, la durée…) est régi par la FONDATION de FRANCE. La Fondation FERRASSE/FFR a pour objet de « *porter assistance aux licenciés de la FFR victimes d'un accident survenu avant le 1er juillet 1999 à l'occasion d'une manifestation officielle de la FFR et ayant entraîné un handicap physique ou un décès* » (sans aucun engagement ou contrepartie financière de la part des blessés). La date du 01/07/1999 fait référence à la mise en place de garanties beaucoup plus conséquentes par l'assureur, ce qui ne signifie pas que ceux qui ont été blessés après cette date ne font pas partie de la famille des grands blessés à l'occasion de certaines manifestations ou lors de l'envoi de cadeaux.

La Fondation FERRASE/FFR a été créée le 18 juillet 1990 par Albert FERRASSE, Guy MAURETTE et Jean LASCAZES mais d'autres sont à l'origine de cette création, notamment Jean ARHANCET et Philippe CUBAYNES, pour porter secours aux grands Blessés dont la liste est établie en liaison avec l'assureur. Des documents détaillant les actions et les différentes aides sont disponibles.

La FONDATION de FRANCE (qui gère 916 Fondations) apporte un accompagnement notamment dans la gestion financière et comptable et dans la gestion des divers dons : FFR, Ligues, Comités Départementaux, clubs amateurs, LNR et clubs professionnels, entreprises mais aussi la masse des particuliers malgré le contexte difficile. Elle assure un contrôle interne avec ses services, mais aussi externe (Ministère des Finances, Ministère des Solidarités, Cour des Comptes) de façon que « *chaque euro versé est utilisé pour le bien-être de Grands Blessés du Rugby* ». Ces divers contrôles sont rassurants pour les administrateurs bénévoles de la Fondation FERRASSE/FFR qui peuvent dormir l'esprit tranquille.

En conclusion il rappelle « *notre souci de ne pas dépenser plus que nos recettes. C'est comme cela que nous assurerons la pérennité de cette belle Fondation que beaucoup nous envient* ».Il renouvelle enfin toute sa gratitude à l'ensemble des Grands Blessés pour la leçon donnée pendant ces longs mois.

Intervention de Mademoiselle Maëwen DAUCE, Présidente de AGON

Maëwen DAUCE est présidente de la Start Up rochelaise AGON pour la mise en place du suivi et du développement de la performance sportive. Ancienne joueuse au Stade Rochelais elle a voulu allier son sport à son activité professionnelle. Elle est accompagnée de Loïs GUERET, coéquipière sur le terrain, et qui a tenu à apporter ses compétence dans ce projet.

De nombreux joueurs ou joueuses ont dû mettre fin à leur carrière sportive suite à des commotions cérébrales répétées. Après avoir interrogé un panel de joueurs de TOP 14 ou PRO D2, 96 % ont déclaré avoir subi au moins une commotion au cours de leur carrière. Les conséquences à long terme : maux de tête, perte de mémoire, troubles du comportement… Les instances sportives sont conscientes du phénomène et tentent d'apporter des solutions (protocole commotion…). Elle a fait un parallèle avec une étude sur le football américain et les solutions qui avaient été proposées.

Chez AGON on cherche à développer les fonctions cognitives grâce à la réalité virtuelle (l' « immersivité » du casque facilite la concentration). L'analyse des résultats permet de détecter les points forts et les points faibles et de personnaliser les entraînements.

Des modules ont été développés après des échanges avec des entraîneurs et des joueurs et chacun d'eux concerne une compétence différente : l'attention, la concentration et la vitesse de traitement de l'information. Celui de la vitesse de traitement de l'information est en lien avec la "zone rouge" au moment du match où la fatigue physique et mentale peut mettre le joueur en insécurité. Celui de l'attention et la concentration, basé sur le contrôle de le respiration, a accompagné un champion de tir qui a participé aux JO de Tokyo.

Différentes actions de jeu sont filmées avec une caméra 360° et intégrées au casque pour un meilleur apprentissage des bonnes postures. Une collaboration avec un laboratoire a permis de valider les solutions proposées. Cet outil a été expérimenté par environ 150 athlètes (essentiellement joueurs et joueuses de rugby) et on note des améliorations après 6 semaines d'entraînement.

Le coach a accès à toutes ces données sur une plateforme WEB : il peut composer sa feuille de match en connaissant l'état de forme de son effectif et protéger ainsi les joueurs fragilisés. Quant au joueur, il dispose d'une application pour suivre sa progression et, dans le cas de retour après blessure, il garde le contact avec le groupe tout en bénéficiant d'un entraînement individualisé à distance.

Pour l'instant, AGON travaille essentiellement avec le sport professionnel mais l'objectif est de rendre cet outil accessible à tous, notamment aux amateurs qui sont confrontés aux mêmes problématiques. Il peut aussi y avoir des développements dans le domaine de l'éducation ou du handicap.

Pour terminer, elle se dit prête à échanger sur ce sujet qui est un large champ d'exploration.

Intervention de Madame Marie-Gaëlle CHEVALIER, Secrétaire de CGA Rugby

Madame Marie-Gaëlle CHEVALIER se dit très heureuse d'être parmi nous et précise que la CGA RUGBY, courtier auprès de la GMF, travaille à l'amélioration des conditions des joueurs. Les déclarations d'accidents en ligne permettent de récolter des données très précises qui sont transmises aux médecins de la Fédération dans le but d'améliorer les conditions de jeu et éviter les accidents (mauvaises postures, gestes à corriger,…). Grâce au réseau OVALIE, les déclarations dématérialisées apportent un précieux gain de temps, et elle remercie tous ceux qui ont contribué à la mise en place de ce système.

Elle se félicite également que la GMF propose des garanties très importantes, résultat du travail entre la FFR et l'assureur.

Pour répondre à la question de Jean ARHANCET concernant la couverture de la protection juridique (*voir rapport financier plus haut*) Mme Marie-Gaëlle CHEVALIER précise que ce projet est en cours avec la GMF et qu'elle enverra bientôt une proposition.

Questions diverses

Daniel ROULET : Concernant les places des Blessés du Rugby pour la Coupe du Monde 2023, il souhaiterait qu'il y ait un lien avec la FFR et l'organisation, car pour l'instant chacun doit se débrouiller tout seul, ce qui était déjà le cas en 2007.

Réponse d'Alexandre MARTINEZ : Il n'a pas connaissance d'une filière particulière. Il s'engage à ce que la FFR se mette en rapport avec France 2023 pour essayer de trouver une solution.

Précision de Christian BAGATE : C'est avant tout un problème légal : lors de la vente de billets via le portail INTERNET il ne peut pas y avoir de discrimination entre handicapés. On peut essayer de trouver une autre filière mais en 2007 cela n'avait pas été possible.

Précision de Jacques LAURANS : aucune place PMR n'a été attribuée et s'il faut intervenir, c'est le moment de le faire.

Intervention de Patrice TOURNON Président de l'association LE GROUPORMO et Parrain de l'Assemblée Générale

Patrice TOURNON, Président de l'association LE GROUPORMO, a appris à nous connaître au fil des années. Quand il a créé son association en 1996 pour œuvrer en faveur des handicapés du sport, notamment le basket toulousain entraîné par Thierry SUBRA, c'est ce dernier qui lui a parlé de de Rugby Espoir Solidarité. Ancien de l'école de rugby de Mont de Marsan et ayant toujours baigné dans ce milieu, Patrice a décidé qu'il fallait se rapprocher de « *ces héros du rugby* ». Le rugby lui a beaucoup apporté, sur le plan professionnel, de l'amitié et de la solidarité.

Quand la blessure arrive il est important d'être soudé à vos côtés et de faire tout ce qu'on peut. « *Nous sommes une petite association mais on arrive à faire de grandes manifestations. On vous aime et on vous respecte, on est fiers et émus d'être avec vous qui*

avez été blessés sur un terrain de rugby, ce rugby qui nous donne tant de bonheur mais parfois des malheurs. On vous accompagne du fond du cœur et on est avec vous.»

Association Michel BENDICHOU

Thierry SUBRA, représentant l'association, rappelle que depuis 16 ans Colomiers Rugby et son président Alain CARRÉ organisent chaque année (sauf en 2020-21) un match avec tombola pour les blessés du rugby. La date retenue cette année est celle du 5 novembre pour la venue de Carcassonne, avec des lots, certains venant de la FFR (merci à Wanda NOURY).

Afin de répondre au souhait de plusieurs de pouvoir se retrouver en-dehors de l'assemblée générale, tous les grands blessés seront invités à Carcassonne le 1er avril 2022 pour le match retour. Thierry organisera un week-end festif avec cassoulet géant, dégustation chez des vignerons locaux et visite de la cité (accessible à 80%). Pour l'hébergement, il y a des hôtels accessibles. D'autres manifestations sont prévues pour le mois de juin mais pas encore finalisées. Il ajoute que Jean-Pierre VERDIER a également prévu d'autres rencontres sur le territoire de la Ligue AURA.

Intervention de Jean-Pierre VERDIER, Responsable Solidarité à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes

Jean-Pierre VERDIER, précise que la Ligue AURA compte 21 grands blessés fauteuil, 9 "marchants" et 4 handicapés fauteuil (hors rugby). Ils ont été invités à Oyonnax, au LOU et à Bourgoin-Jallieu, toujours avec un très bon accueil. Autre invitation pour un match international U20 à Grenoble, avec 13 blessés fauteuil en loge présidentielle.

Pas de colis gastronomique cette année pour cause COVID, mais distribution par lui-même et son épouse Hélène de ballotins de chocolats.

Il renouvelle son souhait de voir 1-2 blessés intégrés au sein de chaque Ligue afin d'améliorer la relation avec les grands blessés, mais aussi pour savoir ce qu'il faut faire et ne pas faire en cas d'accident. Il regrette que rien ne semble bouger de ce côté-là malgré ses sollicitations auprès des ligues.

Il a prévu d'organiser en avril ou mai 2022 un week-end à Lyon où seront invités les grands blessés. Il s'agira d'un week-end festif qui se terminera par un match au LOU où l'on est très bien reçus.

Pour terminer, il a une pensée émue pour les accompagnants.

Philippe CUBAYNES remercie Jean-Pierre et son épouse Hélène ainsi que Christine ARRAULT, Olivier COSTA et Gilles DUMAZEAU qui étaient sur place depuis jeudi et ont aidé à la préparation de la salle.

Remise de cadeaux

Philippe CUBAYNES et Jean ARHANCET remettent des cadeaux (bouteille de Jurançon) à diverses personnes présentes :

- Patrice TOURNON
- Michel MACARY
- Wanda NOURY
- Dr Christian BAGATE
- Gérard BARDIN
- Thierry BLAIS

- Christian DEDIEU
- Guillaume GILLY
- Stéphane LABAUME
- Michel DUBREUIL
- Christophe FUMAT
- Christian COULY
- Ludovic GARCIA
- Jérôme HORT
- Daniel ROULET
- Carlos SALDANHA
- Jean-Pierre VERDIER
- Dominique CUBAYNES

Le président remercie alors les participants pour leur attention, les invite à faire une photo de groupe devant la salle avant l'apéritif animé par BAND'A LEO et le groupe ONTUAK, et leur donne rendez-vous à l'année prochaine.

La séance est levée à 12h15.

Annexes

Annexe 1 : Remerciements

- À la Municipalité de Gradignan pour son accueil et la mise à disposition de cette magnifique salle.
- À la Fondation Albert FERRASSE-FFR pour son soutien financier constant et le traditionnel colis gastronomique de fin d'année, sans oublier le Groupe GMF pour la bonne bouteille qui complète ce colis.
- À la Fédération Française de Rugby pour les cartes d'entrée permanente, et les colis d'équipements.
- À l'Amicale du Tournoi des 6 Nations et à son Président Michel DUBREUIL pour leur fidèle présence à nos côtés.(invitations, don,)
- À la Ligue Nouvelle Aquitaine.
- À nos généreux et fidèles donateurs, les adhérents et les associations qui nous soutiennent :
  - Association Le Groupormo.
  - Association Michel Bendichou et Colomiers Rugby.
  - Association Tony Sabourin Talon d'Or.
  - Aux étudiantes IUT bayonnaises : Agathe, Camille, Lucie et Laura, instigatrices du projet "**Errugbi Itzulia".**
  - La BAND'A LÉO
  - Le groupe de chanteurs basques ONTUAK

Annexe 2 : Bilan financier

Période du 01/01/2020 au 30/06/2021		
Adhérents Blessés	9 845,00 €	
Adhérents		1 910,00 €
Honneur		1 140,00 €
Bienfaiteurs		6 795,00 €
Adhérents Valides	3 935,00 €	
Adhérents		600,00 €
Honneur		350,00 €
Bienfaiteurs		2 985,00 €
Dons	1 100 €	
Clubs		1 000 €
Particuliers		100 €
Revenus financiers	5 138,61 €	
Intérêts Livret		1 209,61 €
S.C.P.I.		3 929,00 €
Total recettes : 20 048,61 €		
Dépenses	2 452,72 €	
Assurances RC		257,87 €
Bureautique		527,81 €
Cadeaux		170,00 €
Dispo association		117,00 €
Déplacements		168,48 €
Site Internet		178,66 €
Affranchissements		698,40 €
Evénements		334,50 €
Total Dépenses : 2 452,92 €		
Solde : 17 597,69 €		

Gestion des Entreprises et des Administrations

Groupe de 4 Filles pour un Projet Etudiant :

« ERRUGBI ITZULIA »

BUT : Récolter un maximum de fonds pour les reverser à l'Association Rugby - Espoir - Solidarité

Merci Mesdemoiselles,
Agathe, Camille, Lucie et Laura
instigatrices de ce projet

Annexe 3 : Articles des statuts modifiés

Les modifications apportées sont surlignées.

Article IV **Les membres :**

L'association se compose de :
a) membres d'honneur
b) membres bienfaiteurs
c) membres actifs ou adhérents.
d) membres fondateurs

Sont membres d'honneur les personnes qui rendent ou ont rendu des services signalés à l'association, ou contribué à la réalisation des objectifs définis à l'article n° II.

Sont membres bienfaiteurs, les personnes qui versent une cotisation annuelle de soutien.

Sont membres actifs, ceux qui ont versé une cotisation dans les conditions fixées par l'assemblée générale et qui se conforment aux présents statuts ainsi qu'au règlement intérieur prévu à l'article XII.

Sont membres fondateurs ceux qui ont participé à la création de l'association comme signataires du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive.

Article VIII **Conseil d'Administration et bureau** :

L'association est dirigée par un Conseil de 9 membres maximum élus pour 3 années par l'Assemblée Générale.

Les candidatures au Conseil d'Administration doivent, sous peine d'inéligibilité, être déposées par écrit et parvenir huit jours au moins avant l'assemblée générale statutaire au siège de l'association qui fait établir les bulletins.

Est éligible, tout membre adhérent depuis plus de 6 mois, à jour de ses cotisations, âgé de plus de 18 ans.

Le Conseil est renouvelé par tiers chaque année. La première année, les membres sortants sont désignés par le sort. Les membres sortants sont rééligibles.

Le Conseil d'Administration choisit par ses membres, au scrutin secret, un bureau composé de :

1- un président
2- un ou plusieurs vice-présidents.
3- un secrétaire et, s'il y a lieu, un secrétaire adjoint.
4- un trésorier et si besoin, un trésorier adjoint.

En cas de vacance, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif à la prochaine Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque ou devrait normalement expirer le mandat des membres ainsi remplacés.